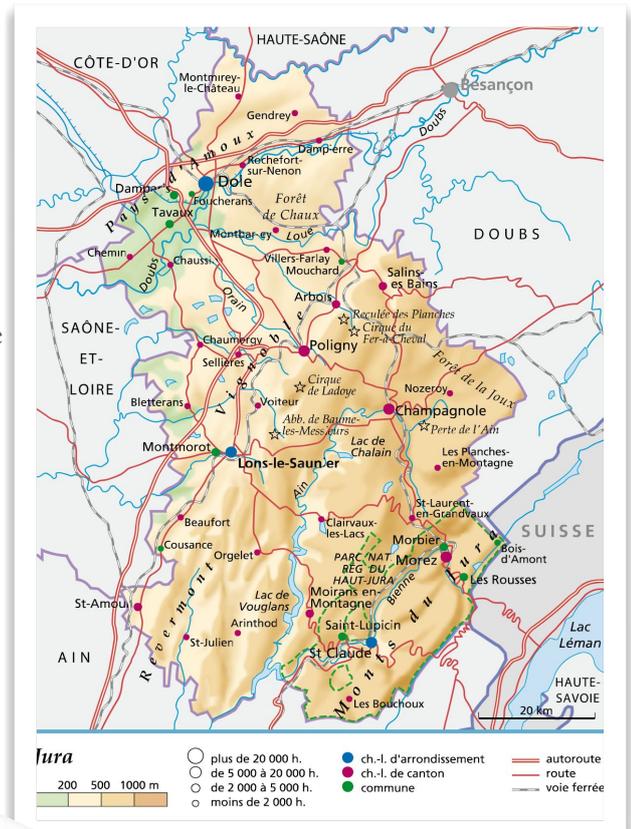


LA ROUTE DES LACS



L'APVA86
vous propose
une sortie
d'une
semaine
du 21 au 28
mai 2022



Le Jura est un département de l'est de la France. Une vaste plaine laisse place à des vignobles à flanc de coteau, puis au massif du Jura au sud-est, plus en altitude. C'est un lieu connu pour ses vallées et ses lacs bordés de plage, notamment celui de Chalain et le barrage navigable du lac de Vouglans. Dans les hauteurs, des sentiers traversent les montagnes boisées et les prairies alpines du parc naturel régional du Haut-Jura, où des lynx et des chamois vivent en liberté.



APVA 86
Le Patio-215 avenue de paris-86000 Poitiers
06 66 58 60 85
contact@apva86.org - www.apva86.org

RÈGLEMENT - TARIFS - INSCRIPTION

RÈGLEMENT

Article 1 : L'APVA 86 organise un rallye promenade nommé «LA ROUTE DES LACS» du 21 mai au 28 mai 2022, sur route ouverte, sans classement ni chronométrage. L'APVA86 peut être amenée à modifier le programme en fonction des critères temps et autorisations.

Article 2 : Toute personne qui s'inscrit s'engage à respecter le code de la route, les directives des organisateurs, doit avoir un véhicule immatriculé, à jour de contrôle technique et d'assurance.

Article 3 : Pour un équipage de 1 ou 2 personnes et leur véhicule, les droits d'engagement comprennent : l'organisation générale du rallye, l'encadrement logistique (un camion porte voiture sera à disposition pour l'assistance de votre véhicule), une plaque de rallye, un livret de route, l'hébergement en chambre double du 21 mai au soir au 28 mai au matin, en demi-pension (petits déjeuners et repas du soir avec boissons comprises). Déjeuner de midi libre.

Article 4 : Toute personne qui désire participer à cette sortie doit adresser au siège de l'APVA86 le bulletin d'inscription signé et accompagné d'un chèque de la somme totale ou de plusieurs chèques pour un paiement échelonné. Tous les chèques seront datés de la date du jour d'émission, le dernier étant encaissé le 15 avril 2022.

Article 5 : ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION.

Selon l'article L.121-21-8 du Code de la Consommation qui prévoit que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les activités de loisirs fournies à une date ou à une période déterminée.

TARIFS

Seulement 20 chambres seront disponibles



Par personne **adhérent** : x 765€
Chambre single: ... x 875€
soit Euros

Par personne **non adhérent** : x 875€
Chambre single : ... x 1085€
soit Euros
Total :Euros

Chèque(s) à l'ordre de l'APVA86

PRÉ-INSCRIPTION

à retourner avant le 15 avril 2022
versement minimum 30% du total

Pour la sortie La route des lacs

Équipage

Mme/M : **Mme/M** :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Courriel :

Téléphone portable : / / / /

Véhicule

Marque :

Type :

Année :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter intégralement en signant la présente inscription :
le ___/___/2022 **SIGNATURE et mention lu et approuvé**

Départ libre

Départ avec le groupe de Poitiers depuis la boulangerie de l'aéroport le fournil Biard, rue Annet Ségeron

